

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, jeudi 19 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONFERENCE DES TERRITOIRES

Sophie Borderie invite les intercommunalités à défendre collectivement les intérêts du Lot-et-Garonne

Dans le cadre de la Conférence des territoires, la présidente du Conseil départemental Sophie Borderie a réuni l'ensemble des présidents d'intercommunalité de Lot-et-Garonne, ce jeudi 19 septembre.

Les participants ont pu aborder plusieurs sujets d'intérêt commun, structurants pour la vie de nos territoires, notamment :

- l'accès du public aux services ;
- le prochain Contrat de Plan Etat – Région (CPER) 2021-2027 ;
- la future génération des fonds européens 2021-2027.

En ce qui concerne l'accès du public aux services, Sophie Borderie a confirmé, comme elle l'a d'ores et déjà indiqué à Mme la Préfète, que les agents du Département, en particulier les travailleurs sociaux, seront présents physiquement dans les Maisons France Services labellisées par l'Etat. Le Département apportera également son soutien aux autres agents présents dans les Maisons France Services, à travers notamment des actions de formation, d'information et de conseil.

En ce qui concerne le futur CPER 2021-2027, Mme la Préfète a réuni le 13 septembre les principaux élus directement concernés pour engager une négociation sur les projets qui pourront bénéficier, dans ce cadre, de cofinancements de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Sophie Borderie a réaffirmé aujourd'hui que le Département soutiendrait dans cette négociation non seulement les projets dont il assume directement la maîtrise d'ouvrage, mais également les projets qui lui seront signalés par les intercommunalités. Son objectif est de donner une forte visibilité aux projets lot-et-garonnais pour que notre territoire soit bien servi au sein de la grande région Nouvelle-Aquitaine, à la hauteur de ses réels besoins. Les projets proposés

pourraient relever des thématiques suivantes : soutien à la ruralité, équipements sportifs, développement touristique, numérique, transition écologique et énergétique, enseignement supérieur, services publics...

Sophie Borderie a invité les EPCI à compléter la liste et s'est engagée à transmettre à Mme la Préfète l'ensemble des projets qui lui seront communiqués, dès lors qu'ils auront fait l'objet d'un premier chiffrage financier, même à un stade très préliminaire.

Sophie Borderie a rappelé en outre que l'Etat avait décidé de prolonger le volet mobilité du CPER 2015-2020 jusqu'en 2022, au vu du très faible taux d'engagement des projets constaté aujourd'hui sur le réseau routier national. Le Lot-et-Garonne ne fait malheureusement pas exception à la règle, puisque sur les 40 M€ inscrits pour l'aménagement de la RN21, seuls 2 M€ ont été débloqués cette année par l'Etat, d'ailleurs cofinancés à 40% par les collectivités (dont 26,04% par le Département).

La présidente du Département a par ailleurs réaffirmé auprès de Mme la Préfète son combat pour l'aménagement de la RN21, mené avec l'appui de toutes les forces vives du département, en indiquant qu'elle poursuivrait ce combat sans relâche pour que la section Monbalen – La Croix-Blanche soit mise en service avant l'achèvement du CPER actuel, en 2022.

De même, elle a proposé aux intercommunalités d'engager une démarche collective pour faire en sorte que les projets lot-et-garonnais soient éligibles aux fonds européens 2021-2027.

Contact presse :
Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest